

Où sont les jeunes ?

Le document officiel, qui depuis sa parution a été répété mot pour mot par Mme La Ministre à chacune de ses interventions, ne laisse aucune place au doute. Sous couvert de concertation et de protection des salarié.e.s, on doit s'attendre à une application dure et concrète de la loi travail, voire à son extension au seul bénéfice des plus gros employeurs. La concertation se résume en des rencontres accélérées, qui donneront très certainement lieu à des ordonnances.

Personne n'a dit que se rencontrer donnait forcément lieu à des discussions, et encore moins à des avancées sociales... Le renversement des valeurs le plus évident, s'il n'était pas assez visible dans ce semblant de démocratie, réside dans le fait qu'on nous parle de protéger les salarié.e.s quand il s'agira de laisser tout pouvoir à l'employeur...

Au-delà de l'aspect squelettique de ce texte inquiétant, nous sommes en droit, personnels de l'insertion socio professionnelle des jeunes, de nous indigner de la quasi-absence des jeunes de celui-ci. Un malheureux paragraphe sur l'apprentissage qui, lui aussi, doit nous alerter et nous mobiliser quant à la vision purement utilitaire de l'emploi des jeunes, n'est pas suffisant pour répondre aux angoisses de notre public.

A quoi sert de le faire entrer en Garantie Jeunes si les emplois n'existent pas derrière ? A quoi sert le PACEA si les financements n'existent pas pour la misérable allocation qui l'accompagne ? Comment redonner confiance aux jeunes lorsque notre accueil est de plus en plus noyé par l'administratif ?

Voilà quelques exemples de questions pour lesquelles nous sommes en droit d'attendre des réponses...

Si aucun appui financier et organisationnel n'est donné à celles et ceux qui les accompagnent au quotidien, si aucun caractère contraignant n'est posé pour que les entreprises les embauchent, si on ne s'intéresse pas à leurs conditions de vie, les jeunes seront une nouvelle fois exclus de l'accès à une vie digne et porteuse d'espoir pour notre société !

Le SNU-TEFI – INSERTION continuera de se battre pour dénoncer les mesures régressives qui concernent et concerneront bien évidemment les salarié.e.s de son secteur, mais aussi et surtout les jeunes de 16 à 25 ans.

Le 20 juin 2017